

## RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2024 PUBLIÉ LE 18 JUILLET 2024

Date de la convocation :	Membres présents :
10/07/2024	MM. Jean-Paul MUNNIER, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Aurélie DZIERZYNSKI, David
Date de la séance :	LOYSEAU, Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Pierre
16/07/2024	CHARITÉ, Jean-Pierre CUGNEZ, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Alain CLÉMENT,
Présidence de séance :	Christiane MONA, Christophe CHARLES, Pascal GAUTHIER, Zahia LAZAAL, Nadia LAKHDER,
Jean-Paul MUNNIER, Maire	Séverine COENART, Christian DRIANO, Josette NICOLET
Secrétaire de séance :	
David LOYSEAU	9.1012.72
	Membres absents excusés :
	Mme Marie-Andrée WACOGNE donne pouvoir à Mme Dominique THIEBAULT
Membres en exercice : 29	Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER
	Mme Jacinthe NUNOLD
Membres présents : 21	M. Laurent VIEILLE
Membres représentés : 4	Mme Yasmina TABECHE
Membres excusés : 3	M. Jean-Christophe OCHIER donne pouvoir à M. Olivier DALON
Membre absent : 1	M. Saïd NOUNA donne pouvoir à M. Christophe CHARLES
Votants: 25	
	Membre absent non excusé :
	M. Ismaël BOUDJEKADA

DÉLIBÉRATION № 412/2024	OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 avril
	2024
<u>VOTE</u> : Adoptée à l'UNANIMITÉ	<u>Délibéré:</u> le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil
	municipal du 09 avril 2024.
POUR: 25	
CONTRE: 0	
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION № 413/2024	<u>Objet</u> : Information sur les décisions prises par le Maire en vertu des délégations du conseil municipal
Simple information à	Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu des
l'assemblée délibérante sans	délégations qui lui sont accordées par le Conseil Municipal.
vote des conseillers municipaux	

DÉLIBÉRATION № 414/2024	<u>Objet</u> : Chambre Régionale des Comptes – Observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Simple information à	Le conseil municipal prend acte de la présentation et du débat de ce rapport en
l'assemblée délibérante sans	séance.
vote des conseillers municipaux	





DÉLIBÉRATION № 415/2024	<u>Objet</u> : Décision Budgétaire Modificative n° 1
VOTE: Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré:</u> le Conseil Municipal approuve à la majorité la Décision Budgétaire Modificative n°1.
POUR: 24	
CONTRE: 0	
ABSTENTION: 1 (M. DRIANO)	

DÉLIBÉRATION Nº 416/2024	Objet : Révision de la tarification 2024 des services municipaux
<u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré :</u> le Conseil Municipal approuve à la majorité la révision de la tarification 2024
	des services municipaux.
POUR: 24	
CONTRE: 1 (M. DRIANO)	
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION Nº 417/2024	Objet : Garantie d'un emprunt de 840 000 € souscrit par NEOLIA
<u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré :</u> le Conseil Municipal approuve à la majorité la garantie d'emprunt de
	840 000 € souscrit par Néolia.
POUR: 24	
CONTRE: 1 (M. DRIANO)	
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION № 418/2024	<u>Objet</u> : Garantie d'un emprunt de 636 116 € € souscrit par NEOLIA
<u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré :</u> le Conseil Municipal approuve à la majorité la garantie d'emprunt de
	636 116 € souscrit par Néolia.
POUR: 24	
CONTRE: 1 (M. DRIANO)	
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION № 419/2024	Objet : Modification du tableau des effectifs
<u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré</u> : le Conseil Municipal approuve à la majorité les ouvertures et fermetures de
	postes proposées.
POUR: 24	
CONTRE: 1 (M. DRIANO)	
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION № 420/2024	Objet: Renouvellement d'une convention de mise à disposition de personnels communaux au Centre Social
VOTE: Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré :</u> le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer, pour les agents concernés, une convention de mise à disposition avec le centre social des
POUR: 24 CONTRE: 0 ABSTENTION: 1 (M. DRIANO)	Francas du Doubs.





DÉLIBÉRATION № 421/2024	Objet : Travaux halte-garderie « la souris verte « - Plan de financement
VOTE : Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR : 25  CONTRE : 0  ABSTENTION : 0	<ul> <li>Délibéré: le Conseil Municipal:         <ul> <li>approuve la réalisation du programme de travaux proposé dont les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 de la collectivité au compte 21318;</li> <li>approuve le plan de financement de l'opération;</li> <li>autorise Monsieur le Maire à solliciter la CAF pour une participation à hauteur de 80% du montant HT de l'opération;</li> <li>autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à ce dossier.</li> </ul> </li> </ul>

DÉLIBÉRATION № 422/2024	<u>Objet</u> : Équipements mobilier périscolaire et restauration scolaire « Kauffmann » - Plan de financement
VOTE: Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR: 25  CONTRE: 0  ABSTENTION: 0	<ul> <li>Délibéré: le Conseil Municipal:         <ul> <li>approuve les acquisitions d'équipement proposées dont les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 de la collectivité au compte 21848;</li> <li>approuve le plan de financement de cette opération;</li> <li>autorise Monsieur le Maire à solliciter la CAF pour une participation à hauteur de 50% du montant HT de l'opération;</li> <li>autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à ce dossier.</li> </ul> </li> </ul>
CONARD	

DÉLIBÉRATION Nº 423/2024	Objet : Convention de partenariat pour le fonctionnement et le financement du CMSU du Pays de Monbéliard
VOTE: Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR: 25  CONTRE: 0  ABSTENTION: 0	<ul> <li>Délibéré: le Conseil Municipal:         <ul> <li>autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour le fonctionnement et le financement du Centre Médico-Scolaire Unique (CMSU) du Pays de Montbéliard et alentours, ainsi que les potentiels futurs avenants de prorogation à intervenir;</li> <li>s'engage à inscrire chaque année, et durant toute la durée de la convention, les crédits budgétaires nécessaires au financement de la quote-part financière de la Ville de Grand-Charmont.</li> </ul> </li> </ul>

DÉLIBÉRATION Nº 424/2024	Objet : Dotation Politique de le Ville 2024
VOTE: Adoptée à la MAJORITÉ  POUR: 24  CONTRE: 0  ABSTENTION: 1 (M. DRIANO)	<ul> <li>Délibéré: le Conseil Municipal:         <ul> <li>approuve la programmation au titre de la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2024 qui annule et remplace la délibération n°410/2024 en date du 9 avril 2024;</li> <li>autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document d'y rapportant;</li> <li>désigne Monsieur Paul GAUTHIER, Directeur du pôle cohésion sociale et éducation, et Monsieur Emmanuel CLAUDE, directeur du pôle cadre de vie, en tant qu'agents de la collectivité référents sur ce dossier afin d'assurer la transmission rapide des informations.</li> </ul> </li> </ul>

DÉLIBÉRATION Nº 425/2024	Objet : Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le Centre Social des Francas du Doubs
<u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ	<u>Délibéré:</u> le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens avec le centre social des
POUR: 24	Francas du Doubs pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 30 juin 2025
CONTRE: 0	
ABSTENTION : 1 (M. DRIANO)	





DÉLIBÉRATION № 426/2024	<u>Objet</u> : Capitale Française de la Culture 2024 – Convention avec Pays de Montbéliard Agglomération
VOTE: Adoptée à la l'UNANIMITÉ	<u>Délibéré</u> : le Conseil Municipal :  approuve le projet présenté par la Ville de Grand-Charmont ;
POUR: 25	autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec Pays de
CONTRE: 0	Montbéliard Agglomération.
ABSTENTION: 0	

DÉLIBÉRATION № 427/2024	Objet : Carte avantages jeunes – Convention de partenariat
<u>VOTE</u> : Adoptée à la l'UNANIMITÉ	<u>Délibéré</u> : le Conseil Municipal :
	<ul> <li>autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'IJ de</li> </ul>
POUR: 25	Bourgogne Franche-Comté concernant le dispositif «Carte Avantages
CONTRE: 0	Jeunes » ;
ABSTENTION: 0	<ul> <li>acte le tarif de vente de ladite carte avantages jeunes à 10 € (dix-euros).</li> </ul>

Le Maire, Jean-Paul MUNNIER.



